

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Samedi 11 Février 2017

Ordre du Jour :

- Vote du budget prévisionnel 2017 (revisité suite au refus au cours de l'Assemblée Générale du 17 Décembre 2016).
- Vote des membres pour les collèges vacants (VTT et Dames).

10h : Ouverture de la séance par Jean Claude Leclerc, Président du Comité Régional.
Présentation du budget par Alain Devaux, Trésorier Général.

“ Le Budget prévisionnel que j'ai l'honneur de vous présenter a été établi en fonction des tarifs fédéraux applicables pour 2017, en tenant compte d'un nombre de licenciés et d'organisations similaire à l'année 2016.

Il fait suite à un premier budget prévisionnel, rejeté à la majorité par les clubs lors de l'Assemblée Générale du Comité de Normandie le 17 décembre 2016.

Il a été soumis à l'étude de la commission des finances du vendredi 13 janvier 2017, et approuvé à la majorité par le comité directeur du 21 janvier 2017 (12 voix Pour, 2 Contre, 1 Blanc).

Ce budget est équilibré à 1 161 430 euros, contre 1 207 660 euros pour le précédent, soit une diminution de charges et de produits prévus initialement de 46 230 euros.

La réalisation de ce budget reposera sur des efforts partagés de toutes les parties, le Comité de Normandie, les Clubs, les Licenciés, et les élus, afin de préserver l'activité sportive du Comité de Normandie, de toutes les disciplines, sans affecter les déplacements de sélections.

Pour 2017, nous appliquons l'augmentation des tarifs des licences de 5 euros imposée par la Fédération et augmentons légèrement les droits d'organisations des courses de 10 euros, sauf pour les épreuves minimales, cadets, juniors, épreuves à étapes, championnats régionaux, et coupe de Normandie de cyclo-cross et piste. Le championnat régional DEP 1 2 3 4 passe de 350 à 380 €, le maillot des jeunes Léopards de 410 à 450 € et le VTT X country de 310 à 180 € afin de favoriser la relance du VTT.

L'abonnement au journal Normandie Cyclisme nouvelle formule, mensuel de 16 pages, sera de 35 euros annuel. Compte tenu de la mise en place du site internet, nous envisageons une baisse du nombre d'abonnés et de ce fait, une rentrée de trésorerie amoindrie. Dans le même temps, nous devons supporter les frais de fonctionnement du site.

Pour équilibrer le budget et couvrir l'ensemble des dépenses de l'année 2017, nous renonçons à l'augmentation des droits d'engagements de 1 euro et mettons en place une cotisation au comité régional de 3 euros par licencié, pour assurer le plan de développement.

Pour l'élaboration de ce budget, nous avons tenu compte de l'évolution probable du prix des

carburants à la hausse. En effet, la tendance actuelle est de diminuer la production pour augmenter les prix. Pour mémoire depuis Décembre 2015, le prix à la pompe a augmenté de + 23.02 %. Pour le prix du péage, il s'agit du même calcul. Les prix ont augmenté en moyenne pour les véhicules légers (Classe 1), depuis le 1^{er} Février 2017 de 0.76 % et jusqu'à 1.197 % selon les sociétés d'autoroutes. Le Comité de Normandie possède également 2 camions (Véhicules de Classe 3). Ces hausses sont au dessus de l'inflation (0.20%), indice normalement utilisé pour les augmentations de péages.

Concernant les charges du Comité, nous avons décidé :

- d'arrêter la Soirée des Champions et la remise des récompenses (Représentant environ 6 000 €).
- de supprimer les récompenses BMX et VTT, lors de leurs assises, payées par le Comité.
- de faire appel à des arbitres de proximité lors d'épreuves afin de diminuer le coût des déplacements pour le Comité.
- Certains élus peuvent abandonner le remboursement de leurs frais de déplacements, engagé pour le fonctionnement du Comité, et pourront bénéficier d'une réduction d'impôts en contre partie ''.

Vote à bulletin secret du budget prévisionnel :

106 clubs présents sur 165, représentant un total de 249 voix sur 335.

INSCRITS : 249, VOTANTS : 249

RESULTATS : OUI : 132

NON : 102

NULS : 11

BLANCS : 4

Le budget est adopté à la majorité relative.

ELECTION COLLEGE VTT : 1 candidat : Olivier Schrozenberger

INSCRITS : 249, VOTANTS : 245 Elu M. Olivier Schrozenberger avec 235 voix.

ELECTION COLLEGE DAMES : 1 candidate : Mme Delphine Leroy

INSCRITS : 249, VOTANTS 245 Elue Mme Delphine Leroy avec 231 voix

Fin de la réunion 11h30

B. SINEUX

Secrétaire Général